

## POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PARTIEL EN HISTOIRE DES TECHNOLOGIES DES ARTS DU SPECTACLE

(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30H/AN)

FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Référence : 2025/A044

Date limite du dépôt des candidatures : 01/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

### Descriptif du poste

La Faculté de Lettres, Traduction et Communication de l'ULB ouvre un mandat académique en vue de dispenser un cours général sur l'histoire des technologies dans les arts du spectacle ainsi qu'un cours avancé sur les questions d'archivage et de conservation des arts du spectacle, respectivement destiné aux étudiant·es du bloc 1 et du bloc 2 du master en arts du spectacle. Le/la titulaire devra aussi être en mesure d'encadrer ou d'évaluer des travaux de fin d'études

#### **Objectifs pédagogiques et scientifiques :**

En tant que spécialiste de l'histoire des technologies et de l'histoire des sources des arts du spectacle (cinéma, télévision, théâtre, danse, opéra, cirque, etc.), le/la titulaire interviendradans le Master en Arts du Spectacle. Ce programme combine une solide formation historique, théorique et culturelle avec un parcours disciplinaire dans le domaine du cinéma et du spectacle vivant, pour se prolonger, en deuxième année, par un parcours modulaire de spécialisation transversale et un projet de recherche personnel.

Le/la titulaire développera des activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'archéologie des médias, et, plus spécifiquement, l'histoire des technologies du cinéma et du spectacle vivant. (Lumière, son, montage, scénographie, etc.).

Une attention particulière sera accordée aux pratiques hybrides des domaines concernés.

L'enseignement apportera une meilleure compréhension du rapport entre l'histoire des arts du spectacle d'un côté et les développements technologiques de l'autre, en stimulant une approche historicisante de la culture spectaculaire contemporaine.

#### **Cours repris dans la charge au moment du recrutement :**

Histoire des technologies du spectacle (24h Théorie)

## Titre requis

Docteur·e à thèse en arts du spectacle ou un domaine adjoint (sciences de l'information et de la communication, études théâtrales, études cinématographiques, histoire de l'art, musicologie, études culturelles, etc.) ou titre étranger reconnu équivalent.

## Compétences requises

- Vous disposez d'un excellent dossier scientifique, tant sur le plan des publications que de l'enseignement, de préférence dans le domaine.
- Excellente maîtrise de la langue française et très bonne maîtrise de l'anglais.
- La commission valorisera l'aptitude à s'intégrer dans l'équipe des enseignant·es de la filière et des chercheur·se·s du Centre de recherche en cinéma et en arts du spectacle (CiASp)

## Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat du Département des Sciences de l'information et de la communication (téléphone : +32 2 650.44.48 – courriel : [dep.sic.ltc@ulb.be](mailto:dep.sic.ltc@ulb.be)).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- Une lettre de motivation
- Un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- Les noms et adresses électroniques de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

## Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1407/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr-1734942952302-pdf](#)

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty ([marie.botty@ulb.be](mailto:marie.botty@ulb.be)), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.